LES AGENTS DE L'ENNEMI

L'AFFAIRE MARTINAGE

A L'INSTRUCTION

Léon Martinage a été interrogé vendredi après-midi par le lieutenant instructeur de Jenlis, en présence de Me Spriet.

Me André Hesse, du barreau de Paris, qui devait l'assister, s'est fait excuser pour raisons de santé. A partir de samedi, Me Bergère, de Paris, remplacera provisoirement Me André Hesse, malade.

A 15 h. 30 on amène l'inculpé, chapeau mou, col relevé à cause de la pluie, souliers jaunes. L'interrogatoire dure deux heures pour prendre fin vers 17 h. ½.

L'interrogatoire a continué à porter sur le fond de l'affaire, principalement sur la question de la vente de tissus. Martinage, dans ses réponses, a prétendu que ces opérations avaient un caractère nettement commercial.

Il a affirmé n'avoir joué qu'un rôle d'intermédiaire et avoir vendu à des tiers dont il donne les noms et non pas aux Allemands. Le point principal de l'excuse qu'il a voulu donner, on le connaît, est que ces opérations n'ont commencé qu'en mai 1917, « c'est-à-dire, a-t-il déclaré, à l'époque où l'arrivée des pionniers boches rendait désormais impossible aux industriels l'espoir de conserver les marchandises qu'ils avaient cachées jusqu'alors. »

Le lieutenant instructeur s'abstient de communiquer à la presse des renseignements sur des questions qui feraient intervenir des tiers : par exemple, si les tissus ont pu, en réalité, servir à l'armée allemande ; si les transactions se sont effectuées avec des titres neutres ou en monnaie d'or. Ces questions épineuses qui touchent le chef d'accusation seront éclaircies par la suite des interrogatoires et dépositions de témoins déjà entendus.

Certains points de la vie de Martinage avant l'occupation ont été de nouveau examinés. Au sujet de son incorporation militaire, voici ce qui résulte de ses déclarations :

Il est inexact qu'il aurait fait son service militaire comme joyeux, ce qui impliquerait qu'il aurait subi une ou des condamnations antérieures avant d'être soldat. Or, il a fait son service militaire, dit-il, au 57e de ligne, à Bordeaux. Forte tête, il a été envoyé en Algérie aux Compagnie de discipline.

En ce qui concerne sa conduite au moment de la mobilisation, Martinage a fourni les renseignements suivants :

En 1914 il était depuis un accident d'auto survenu en 1911, classé dans le service auxiliaire. Le 1er août 1914, il se présenta à Saint-Cyr pour offrir ses services qui furent déclinés par l'autorité militaire. Après plusieurs autres essais, sa situation militaire fut arrêtée définitivement par une réforme n° 2 prononcée fin août 1914 par un Conseil de réforme.

Martinage continua ses pérégrinations avec femme et enfants, en Normandie et aux environs de Paris jusque fin septembre où il revint à Roubaix, peu avant l'invasion.

Martinage a tenté de montrer qu'une « campagne » est menée contre lui. Il n'accuserait personne si ce n'est ses propres accusateurs.

L'interrogatoire reprendra samedi après-midi.

Une dénonciatrice de Lambersart condamnée à 1 an de prison

Mathilde Delevallée, de Lambersart, accusée d'avoir, en août 1918, dénoncé aux Allemands une habitante de Lambersart qui cachait une bicyclette, a été condamnée à un an de prison avec sursis.

Chronique Locale

ROUBAIX

AUJOURD'HUI, SAMEDI 28 FÉVRIER :

Aujourd'hui, saint Romain ; demain, Reminiscere.

59e jour de l'année.

Soleil : Lever, 7 h. 37; coucher, 18 h. 29.

Lune : Premier quartier du 26. Pleine lune, le 4 mars.

Ecole nationale des Arts industriels : Bibliothèques ouvertes de 9 à 12 h. et de 14 à 20 h.

Caisse d'épargne : Séance de versements et de remboursements, ed 9 h. à 10 h. 30.

A 20 h. 45, gala de poésie Jean Richepin, au Casino-Palace.

L'EMPRUNT DE LA VICTOIRE et les Mutualistes

L'Union Mutualiste des Cantons de Roubaix nous prie d'insérer :

Dans sa magnifique conférence faite dimanche dernier à l'Hippodrome de Roubaix, M. Léopold Mabilleau, président de la Fédération Nationale de la Mutualité Française, a démontré tout l'intérêt qu'avaient les mutualistes à souscrire à cet emprunt.

Afin de faciliter la souscription, l'Union Mutualiste des cantons de Roubaix a ouvert, 59, Grand'Rue, à Roubaix, un guichet où les souscriptions sont reçues.

Les mutualistes se feront un devoir de souscrire à cet emprunt.

Au Ravitaillement

Tous les jours aux Halles, vente libre de : Eau de Javel, Brosses, Fromage de Hollande 9.00 le kil.; Beurre frais de Normandie, 16 fr. le kil.; Beurre salé de Normandie, 13 fr. 50 le kil.; Pommes au prix exceptionnel de 0.40.

VIN ROUGE, 1 fr. 75 le litre (1 litre par personne) Samedi 28, de 8 à 11 h., 8e jaunes et vertes; de 2 à 4 h., 7e jaunes et vertes.

VENTE DE CHAUSSURES NATIONALES ET AMERICAINES

18, rue des Fabricants, 18

Samedi 28 février, retardataires du 12 secteur.

Le magasin de vente est ouvert tous les jours, le matin de 8 à 11 h., et le soir de 2 à 5 h.

On est prié de se munir de sa carte de denrées et de monnaie.

LES SECOURS DE CHOMAGE. — Les inscriptions :

Samedi 28 : A 8 h., 23.001 à 23.250; à 10 h., 23.251 à 23.500; à 2 h., 23.501 à 23.750; à 4 h., 23.751 à 24.000.

L'AUGMENTATION DU PRIX DU PAIN

L'inscription des retardataires aura lieu également à la Mairie, Salle Pierre de Roubaix, dans la journée de samedi, de 8 h. à midi et de 14 à 18 h.

LA RÉCUPÉRATION DES MATELAS. — Les demandes d'avances en natures sur bons de réquisition ennemis (matelas), numéros 103 R. 215 R à 241 inclus, seront satisfaites le samedi 28 février, à la station-magasin de Roubaix (Laboureur).

UNE VISITE A L'EXPOSITION DE TRAVAUX DE MUTILÉS. — Par suite d'une erreur de transcription, nous avons donné, hier, le n° 2 de la rue Basse, à Lille, comme siège de la Coopérative de Maroquinerie, que vont installer quelques mutilés rééduqués ; c'est le n° 8 qu'il faut lire.

Nous prions les commerçants de prendre bonne note de cette rectification.

EXAMEN D'ARCHITECTURE. — Notre concitoyen, M. Gustave Poubel fils, élève de 1re classe d'architecture à l'Ecole des Beaux-Arts de Paris (atelier Laloux), vient de subir avec succès les examens à l'effet d'être diplômé par le Gouvernement.

NE REMETTEZ PAS AU LENDEMAIN. — N'attendez pas, signez aujourd'hui même votre demande de compte aux Chèques Postaux.

Ecrivez au Directeur des Postes, à Lille.

LA CAUSERIE-CONFERENCE JEAN RICHEPIN. — C'est ce soir, samedi, à 20 h. 3/4, au Casino-Palace, qu'est donné le grand Gala de Poésie Jean Richepin de l'Académie Française. Une causerie conférence sera faite par Jean Richepin, sur « les Petits Paradis » ; de nombreux poèmes seront dits et commentés par l'auteur, avec le concours du député Morel roubaisien, « Les XL ».

LA TAXE DU PAIN. — Se conformant à la décision de M. le Préfet du Nord, le Maire de Roubaix a pris un arrêté fixant le prix du pain à 1 fr. 05 le kilo, à partir du 1er mars.

LES BRASSEURS ET LIQUORISTES. — Le Syndicat des Brasseries coopératives de Roubaix-Tourcoing nous prie de reproduire ce qui suit :

Comme suite à la note parue dans le « Journal de Roubaix » à la date du 27 février, par laquelle le Syndicat des garçons brasseurs et liquoristes annonce que les patrons brasseurs et liquoristes ont offert le prix ridicule d'une augmentation de 1 franc par semaine, les patrons brasseurs et liquoristes, indignés d'une pareille inexactitude, et désireux d'établir la vérité, protestent énergiquement et publiquement, en vous priant de vouloir bien insérer le barème des salaires offerts au Syndicat des garçons brasseurs, lors de notre dernière entrevue :

Pour les carretons brasseurs et liquoristes, 120 fr. par semaine, au lieu de 105 fr.; pour les hommes d'intérieur qualifiés, 105 fr. par semaine, au lieu de 95; pour les hommes de peine ou laveurs de tonneaux, 96 fr. au lieu de 95 fr.

L'INCIDENT DE LA FILATURE MOTTE ET PORISSE, RUE DES LONGUES-HAIES. — Le personnel de la filature de MM. Motte et Porisse, rue des Longues-Haies, s'est remis à la besogne vendredi matin, mais, comme les jours précédent, de 9 à 11 heures, il a cessé le travail.

A la suite de ce nouvel incident, les ouvriers ont été, comme mercredi dernier, informés que les portes de l'usine seront fermées samedi.

HALLE FLIPO : En vente, vin rouge, 2.00; supérieur, 2.25; blanc, 2.95; grand assortiment fromages, 8 à 12.00 le kilo; beurre frais, depuis 14.00; pain d'épices extra; harengs saurs et salés. 43842d

LES PRIMES MENSUELLES D'ALLAITEMENT MATERNEL. — Le paiement aura lieu le premier mercredi de chaque mois, de 9 h. à midi, 119, rue Pellart. Le mercredi 3 mars, seront payées les primes pour allaitement maternel pendant les mois de novembre et décembre 1919. Les pièces d'identité seront exigées.

UNE PINCÉE de SAOL-Lessive, remplace une poignée de cristaux. Le paquet : 0.50. 452

MÉDAILLE DU TRAVAIL. — M. le ministre du Travail vient de décerner à un de nos concitoyens, M. Félix Cagnieau, la médaille d'honneur en vermeil.

UN SUICIDE, RUE DE L'OMMELET. — Un ouvrier peintre, Léopold Dehebault, 37 ans, demeurant rue de l'Ommelet, impasse Balzac, 46, a été trouvé pendu à la tabatière de sa chambre à coucher.

Des renseignements recueillis par M. Buchart, commissaire de police du cinquième arrondissement, il ressort que l'ouvrier peintre, qui souffrait depuis quelque temps, a mis fin à ses jours dans un accès de fièvre chaude. M. le docteur Druesne fils a été chargé de faire les constatations d'usage.

M. Henri BRIET, docteur en droit, 34, rue de Rohan, Roubaix (Dommages de guerre, 50 0/0 loyers, cessions, assurances), informe sa clientèle que ses bureaux seront fermés provisoirement les samedis après-midis. 43511

AUTO CONTRE MOTO. — Au sujet de l'accident de roulage que nous avons publié sous ce titre, mercredi dernier, le conducteur de l'automobile nous prie de dire que la responsabilité de l'accident ne lui incombe aucunement. Venant de la Grand'Rue et se dirigeant vers la Place, il est obligé, pour obéir au règlement municipal, d'obliquer sur la gauche, la circulation entre les lignes de tramways et le trottoir étant interdite. Il évitait ainsi une dame qui traversait la chaussée.

Il ajoute que le motocycliste est venu se jeter sur l'auto, endommageant légèrement le garde-boue et le coffre à outils.

Enfin, le chauffeur, loin de fuir, s'est arrêté aussitôt et, après s'être arrangé avec le motocycliste et lui avoir laissé son adresse, voyant que l'accident n'avait pas de suites graves, est alors seulement reparti.

BARRIQUES BORDELAISES payées très cher par L. Vandeputte, 122, Bd de Metz. 266-2

CROIX

LE PRIX DU PAIN. — Les personnes inscrites pour les cartes de réduction de prix du pain sont invitées à retirer leurs tickets, 97, rue Jean-Jaurès, dans l'ordre suivant :

Lundi 1er mars, de 8 h. à 9 h. 30, secteur Grand'Rue; de 9 h. 30 à 11 h. 30, secteur Gare; de 13 à 15 h., secteur Kléber; de 15 à 16 h., secteur Roubaix; de 16 à 17 h., les réformés de guerre. — Les retardataires se trouvant dans les catégories ayant droit à la réduction, pourront se présenter le mardi 2 mars, de 8 à 11 h.

WATTRELOS

LE PRIX DU PAIN

Un arrêté du Maire fait savoir qu'à partir du 1er mars, le pain ne pourra être vendu à un prix supérieur de 1 fr. 05 le kilog.

LE CONCOURS DES GRANDES FAMILLES DU NORD AUX ARMÉES. — On connaît l'objet de ce concours : offrir, par des prix et des diplômes, un témoignage de gratitude et d'admiration aux familles qui ont fourni aux armées le plus grand nombre de combattants pour la défense nationale et la libération de nos régions envahies.

Nous apprenons qu'un Comité vient d'être organisé à Wattrelos, en vue de recueillir les noms des familles ayant au moins cinq enfants, dont deux fils ou gendres (minimum) furent mobilisés de 1914 à 1919.

Les inscriptions seront reçues chaque dimanche, Café Lecomte, Grand'Place, à partir du 29 février, de 10 h. à midi. Des questionnaires seront à la disposition des intéressés.

LA TAXE DES VIANDES FRIGORIFIÉES. — Un arrêté du maire, en date du 27, modifiant le prix des viandes précédemment fixé par l'arrêté du 16, fait savoir qu'à dater de ce jour, les viandes ne pourront dépasser le prix suivant :

Mouton. — 1re catégorie : Filet, gigot, premières côtelettes, 7.00 le kilo. — 2e catégorie : Deuxièmes côtelettes, épaule, 5.25 le kilo. — 3e catégorie : Fricassée, 4.50 le kil.

Bœuf. — 1re catégorie : Pièces à queue, nœud du roi, premières côtes, 6.00 le kilo. — 2e catég. : Epaule, basses côtes, épaisse raccourcie, 5.40 le kil. — 3e catégorie : Découvert, croisure, flanchet, mince raccourcie, 3.50 le kilo.

Ces viandes (bœuf ou mouton) peuvent être vendues avec os, dont le pourcentage ne pourra dépasser 250 gr. par kilo, quelle que soit la catégorie.

Viandes sans os. — Bœuf : Filet, aloyau, culotte, 9.00 le kilo; gras de bœuf, 5.40 le kilo. — Pâté de viande de 1re qualité, 6 fr. le kilo.

UNE ENQUÊTE DE COMMODO & INCOMMODO sera faite sur le projet présenté par MM. Leveugle frères, pour l'établissement d'une chaudronnerie de fer et de cuivre, rue du Crétinier, à proximité de la voie ferrée.

Les déclarations des habitants, sur les avantages ou les inconvénients qui peuvent en résulter, seront reçues à la Mairie, le 10 mars, de 9 à 12 h., par M. le Maire, délégué à cet effet.

LES CONTRAVENTIONS PLEUVENT. — Jeudi matin, à 3 heures, des ouvriers belges travaillant à Wattrelos, s'en retournaient chez eux à bicyclette, tous feux éteints. Une patrouille de gendarmerie les interpella, et chacun d'eux fut gratifié d'une contravention pour défaut d'éclairage. Ce sont les nommés Marie-Louise D'Hont, Vital Valkaert, Arthur Maes, Georges Vandamme et Jérôme Vervaeck, tous domiciliés en Belgique.

LANNOY

FLERS

UNION DES MUTILÉS, RÉFORMÉS, DÉCÉDÉS DE GUERRE DE LILLE ET ENVIRONS. — L'assemblée générale du 15 février, sous la vice-présidence de M. Codellées a permis à plus de 500 sociétaires de se rencontrer au siège, Hôtel Delcourt.

Par 590 bulletins, les élections de nouveaux administrateurs ont été effectuées. MM. Colas Duhomez et Waroquier ont été élus. M. Duhomez remplira les fonctions de secrétaire-général M. Waroquier celles de trésorier-comptable.

Un compte-rendu des travaux du Conseil d'administration depuis la précédente assemblée a mis en relief la direction excellente de la Société, tant au point de vue administratif qu'au point de vue financier.

Il a été décidé entre autre, que les membres d'honneur devaient être choisis parmi les sociétaires ayant rendu le plus de service à l'Union et que cette catégorie de sociétaires devait être révisée. A l'avenir, les membres d'honneur seront proposés par le Conseil d'administration à l'assemblée générale qui ratifiera.

En résumé, la Société est plus florissante que jamais, et dans une allocution très précise, M. Fenet, vice-président, a adressé ses remerciements à la nombreuse assistance en conviant chacun à l'union.

LYS

DÉCORATION POSTHUME. — La croix de guerre avec palme a été adressée à M. Caby père, employé chez MM. Boutemy, et décernée à son fils décédé, Albert Caby, avec la citation suivante :

« Sous-officier remarquable par sa bravoure et son audace, blessé mortellement le 4 juillet 1916 en entraînant ses hommes à l'assaut d'une position ennemie. »

HEM

UNE PLAINTE. — Un cultivateur, M. Clovis Bouche, demeurant aux Trois-Fermes, a porté plainte à la gendarmerie de Lannoy, contre un de ses domestiques, qu'il accuse de lui avoir dérobé son portefeuille contenant 35 francs en billets divers.

TOUFFLERS

LA FRAUDE. — Les douaniers de service à la frontière ont arrêté Alida Willem, qui tentait de passer en fraude 5.000 cigarettes, du poids de 7 kil. 500. Elle a été conduite à la gendarmerie de Lannoy, pour être ensuite transférée à Lille.

TOURCOING

AUJOURD'HUI, SAMEDI 28 FÉVRIER :

Caisse d'épargne : de 9 h. 30 à 11 h. 30 et de 14 à 16 h.

Hôtel de Ville : Bureaux ouverts au public : Matin, de 10 h. à midi. Fermés l'après-midi.

Service des dommages de guerre : Réception des dossiers à la Mairie : de 8 h. 30 à midi, numéros 19.001 à 19.050.

Secours aux chômeurs : Salle des fêtes Hospices, rue de Tournai : Matin, de 8 h. 30 à 11 heures 30 : Numéros 9.001 à 12.000; soir, de 2 à 5 h., 12.001 à 14.400.

AU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du vendredi 27 février

Le Conseil municipal s'est réuni vendredi soir, à la Mairie, sous la présidence de M. le docteur Leduc, maire, pour la continuation des travaux de sa session ordinaire de février.

DROITS DE PESAGE, DE PLACE ET DE STATIONNEMENT

Devant la nécessité d'augmenter les ressources pour faire face aux obligations de la ville, le Conseil a décidé d'augmenter ces droits. Le droit de stationnement sera perçu à raison de 0 fr. 10 le m2 de surface occupée par jour, sans que la perception puisse dépasser par jour : pour une voiture à 2 chevaux, 1 fr.; 1 cheval, 0 fr. 80; voiture à bras, 0 fr. 60; une brouette, 0 fr. 30. Les abonnements seront accordés aux conditions suivantes : pour une voiture à 2 chevaux, par mois, 10 fr.; un cheval, 8 fr.; voiture à bras, 6 fr.; une brouette, 4 fr. Pour échoppe fixe en dehors du marché, 6 fr.; pour les boutiques de marchands de fleurs et légumes, le m2 0 fr. 20; légumes exposés en vente, logés en tas ou en panier, par mètre carré, 0 fr. 40; fruits exposés en vente, même sur une voiture, le m2 0 fr. 40; beurre et œufs, le m2 0 fr. 60; volailles, 0 fr. 40 le m2; chiens en vente, 0 fr. 20; marchands de foires et ducasses, 0 fr. 30 le m2 et par jour; loges foraines, 0 fr. 20 par jour et par mètre; voiture forraine, 0 fr. 50 par jour.

LES BOUTIQUES DE LA POISSONNERIE

Après l'exposé d'un rapport de M. Parein, sur le Marché aux Poissons, le Conseil fixe le taux de location des boutiques de poissonnerie et de leurs annexes à 0 fr. 05 le m2 pour tous les jours de l'année. Ce droit sera payable par mois et d'avance.

PESAGE PUBLIC

Après avoir démontré la situation onéreuse où se trouve la Ville pour assurer le fonctionnement du pesage public, le Conseil adopte les tarifs ci-après : Houille et coke : pour un chargement de 2.000 kilos et au-dessous, 0.30; de 2.000 à 4.000 kilos, 0.60; 4.000 à 5.000 kilos, 0.90; et ainsi de suite, en ajoutant 0.30 par 1.000 kilos ou pour toute fraction de 1.000 kilos; — autres marchandises encombrantes : pour un chargement de 1.000 kilos et en-dessous, 0.40; 1.001 à 2.000 kilos, 0.80; de 2.000 à 3.000 kilos, 1.20; de 3.000 à 4.000 kilos, 1.60; de 4.000 à 5.000 kilos, 2 fr., et ainsi de suite, en ajoutant 0.40 par 1.000 kilos et pour toute fraction de 1.000 kilos. — Fruits et légumes : pour une pesée de 50 kilos et au-dessous, 50 centimes; 51 à 100 kilos, 0.30; 101 à 150 kilos, 0.45; et ainsi de suite, en ajoutant 0.15 par 50 kilos et pour toute fraction de 50 kilos. — Beurre et fromage : pour une pesée de 25 kilos et au-dessous, 0.20; 26 à 50 kilos, 0.30; 51 à 75 kilos, 0.40; 76 à 100 kilos, 0.50; et ainsi de suite, en ajoutant 0.10 par 25 kilogs ou par toute fraction de 25 kilos.

CIMETIÈRES COMMUNAUX

Sur la présentation d'un rapport de M. Vandame, le Conseil approuve le relèvement du tarif des concessions et autres droits d'inhumation et exhumation dans les cimetières communaux. Les prix de concessions sont établis suivant l'importance des classes.

SERVICE DE LA VOIRIE

Le règlement relatif au droit de voirie est également adopté, suivant le rapport de M. Bernard, avec des taxes triplées.

TAXE SUR LES SPECTACLES

A l'instar de la Ville de Bordeaux, le Conseil municipal vient de décider de prélever des taxes sur les places aux spectacles. Elles sont fixées comme suit : 10 centimes pour les places inférieures à 4 francs, et 0.25 pour celles de 4 fr. et plus. On prévoit au budget une recette annuelle de 25.000 francs.

TAXES SUR LES CHIENS

L'augmentation des taxes est de : 1re catégorie, chiens de luxe, 10 fr. au lieu de 8; 2e catégorie, chiens de garde, 3 fr. au lieu de 2.

COURSES HIPPIQUES EN 1920

Le Conseil donne une subvention de 5.000 fr. à la Société Hippique de Tourcoing, pour les six réunions que celle-ci se dispose à organiser au cours de 1920 à Tourcoing.

SERVICE DE L'OCTROI

Une indemnité de 60 fr. est accordée aux agents pour l'achat de chaussures.

RAVITAILLEMENT

Au cours de l'occupation, la ville de Tourcoing avait fait des achats de charbon à la Compagnie d'Anzin. Celle-ci n'ayant pu accepter le paiement en bons de ville, un compte d'intérêts est resté en cours. Le Conseil décide le règlement de cette créance s'élevant à 6.553 fr. 15.

CRÉDIT DU NORD

Le Conseil décide le remboursement d'un dépôt de 39.000 fr. à cette société.

TRAMWAYS

Il s'agit d'un projet de fusion de l'Electrique de Lille-Roubaix-Tourcoing et de la Compagnie des tramways de Roubaix-Tourcoing. Le Conseil émet en principe, un avis favorable, à la fusion, sous les réserves suivantes :

La ville conservera pendant toute la durée du contrat à intervenir les avantages précuniers que lui donnent actuellement son contrat de concession.

La Société l'Electrique assurera, à titre définitif, même après la mise en service de la ligne Lille-Halluin, l'exploitation sans transbordement de la ligne Halluin-Tourcoing.

La Société l'Electrique établira et mettra en exploitation les extensions ci-après, du réseau local de Tourcoing : Pont-de-Neuville-Risquons-Tout; Pont-de-Neuville-Centre de Neuville-en-Ferrain; Croix-Rouge-Marlière.

D'autre part, la Compagnie de Roubaix-Tourcoing a demandé l'exonération de la redevance prévue par l'article 6 de la Convention relatif à l'éclairage des voies publiques. Le Conseil décide de proposer une transaction à cette Compagnie.

Ensuite, par une lettre de décembre 1919, adressée au Maire, le directeur général de la Compagnie de Roubaix-Tourcoing expose que cette Compagnie a passé une convention avec l'Etat aux termes de laquelle les sommes à elles dues par l'Etat pour remplacement du matériel réquisitionné ou enlevé par les Allemands, à l'usine génératrice de secours et pour réparations des dégâts à cette usine, soit par défaut d'entretien, soit par destructions diverses du matériel, ont été fixées à 482.415 fr. 66.

M. le Directeur fait savoir que cette usine génératrice n'a plus eu raison d'être et que sa Compagnie a l'intention de demander la concession de l'exploitation des lignes Touffiers-La Fontaine et Pont-de-Neuville-Risquons-Tout construites par les Allemands. Il propose, en conséquence, d'affecter l'indemnité précitée dûe par l'Etat, à la mise en exploitation de ces sections de lignes.

Le Conseil donne un avis favorable sous la réserve que la Compagnie réalisera la dite extension.

AUGMENTATION DU PRIX DU GAZ

Il est fait un exposé de la question de l'éclairage qui se fait d'une façon onéreuse pour les finances de la ville. Le Conseil d'accord avec les Commissions du gaz et des finances, décide l'augmentation du prix du gaz de 0.20 pour tous les consommateurs, à compter du dernier index. Le mètre cube sera vendu 45 centimes au lieu de 25.

Par cette même occasion, le Conseil demande le remaniement de l'avenant contracté le 23 mai 1919 avec la Compagnie du gaz.

SUPPRESSION DE L'OCTROI

Le sort de l'octroi est décidé en principe, mais le licenciement du personnel est encore à l'étude. M. Bruno a exposé clairement dans un intéressant rapport ce que coûterait à la ville la suppression de ce personnel.

Le Conseil a décidé de réserver les emplois qui seraient mis au concours entre les agents désireux de les postuler. Il s'agit de remplacer des employés auxiliaires pris pendants la guerre. On envisage aussi la création de secrétaires de commissariats et le départ d'employés ayant droit à la retraite.

Le Conseil municipal se constitue à huis-clos pour l'examen de questions d'ordre privé.

AU RAVITAILLEMENT

Vente de denrées (Semaine du 1er au 6 mars). — Riz, 1.40; sucre, 1.15; oignons séchés, 0.90; margarine (jusqu'à épuisement), au choix, 1 boîte par famille, pour 13.00 ou 1 boîte pour 16.25; saindoux végétal, 1.75.

La vente de vin rouge (Conditionnement, place Sébastopol). — Le samedi 18 février 1920, un litre par personne, pour 1.75 :

Secteur 10 : Cartes grises, numéros pairs, de 8 à 9 h.; impairs, de 9 à 10 h.; cartes roses, numéros pairs, de 10 à 11 h.; impairs, de 11 à 12 h. — Secteur 11 : cartes grises, numéros pairs, de 2 à 3 h.; impairs, de 3 à 4 h.; cartes roses, numéros pairs, de 4 à 5 h.; impairs, de 5 à 6 h.

A LA FÉDÉRATION DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE DE TOURCOING ET SES CANTONS. — La Jeunesse Catholique de Tourcoing a tenu, jeudi, à 8 h. ½, au local de la Maison des Œuvres, 18 bis, rue de Tournai, son Congrès trimestriel des Cercles d'études organisé pour les groupes de la ville. On nous adresse, à ce sujet, la note suivante :

La séance eut lieu sous la présidence de M. le chanoine Leleu, aumônier de la Fédération. — Avaient également pris place au bureau : M. l'abbé Debusschе, chargé des œuvres sociales du diocèse; M. l'abbé Vandenabeele, aumônier adjoint de la Fédération; M. l'abbé Brouillard, aumônier de la Jeunesse Catholique de Saint-Christophe; MM. M. Crop et J. Tiberghien, vice-présidents, et J. Debisschop, secrétaire général de la Fédération. Tous les groupes de la ville actuellement reconstitués étaient représentés à cette réunion, qui comptait un nombre d'auditeurs des plus imposants, accompagnés de leurs aumôniers de groupes.

Le programme de cette réunion trimestrielle comportait une étude du socialisme présentée par deux rapporteurs, membres de la Fédération : M. Ant. Delepoulle, qui développa l'état du socialisme en France, et par M. Henri Desmettre, qui nous montra le socialisme dans la région et dans notre ville.

Cette réunion, des plus animées, laisse espérer le retour des Congrès de J. C d'avant-guerre qui furent toujours un succès de plus pour notre Fédération.

Cours sociaux : Réponses avant le 2 mars. — Retraite de conscrits, 3, rue de la Latte : mercredi 3 au vendredi 5 mars. — « Le Blé qui lève », bulletin de la Fédération de Tourcoing et ses cantons. — A. J. C.

M. CHARLES LIAGRE a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle qu'il a recommencé sa fabrication de bière forte avec un nouveau matériel perfectionné. Il peut fournir sitôt la commande et dans les meilleures conditions, en fût de 50 à 160 litres. — Téléphone 644. — Brasserie : rue du Lac, 2, Tourcoing. 45824d

UNE CONFÉRENCE DE M. LE CHANOINE DELSAUX, A LA MAISON DES ŒUVRES. — La serie des conférences d'hiver, organisées à la Maison des Œuvres, se poursuit avec un plein succès. Cédle qui fut faite, hier soir, devant un auditoire choisi, par M. le chanoine Delsaux, fut éminemment intéressante et digne des précédentes.

Le distingué conférencier traita avec une sincère et charmeuse éloquence son sujet d'histoire religieuse : « La lutte tragique entre le paganisme expirant et le christianisme au berceau ». En cicérone aimable, M. le chanoine Delsaux conduisit à travers la Rome antique son auditoire, qui put contempler l'admirable cité avec ses ruines et ses beautés qui rappelent toute l'histoire du Christianisme. L'orateur exposa la politique des Césars et les crimes monstrueux de Néron, qui voulant le sacrifice accompli pendant les trois premiers siècles de l'ère chrétienne, par les martyrs de la foi pour assurer le triomphe de la papauté. En terminant, M. le chanoine Delsaux démontra le rôle prépondérant du Pape, qui était indispensable à la politique des peuples et que l'intérêt de la France commandait un rapprochement avec le Vatican.

L'éloquente causerie de M. le chanoine Delsaux a vivement intéressé l'assistance, qui l'a chaleureusement applaudi.

SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE L'ESPÉRANCE, Vins et Liqueurs, Tourcoing. — La Commission rappelle instamment à tous ses actionnaires la réunion du dimanche 29 février, à 9 heures ½, à l'Hippodrome de Tourcoing. Présence indispensable. 45804d

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES (Section de Tourcoing). — Le Comité se tiendra en permanence, dimanche 29, de 10 heures à midi ½, pour l'inscription des nouveaux adhérents et la réception des réclamations. Le secrétaire sera spécialement à la disposition des veuves de guerre pour rédiger leurs demandes de pension et de rente de chevrons, ainsi que pour leur donner tout renseignement utile (service gratuit), au local : rue Saint-Pierre, 40.

GRAND CAFÉ PIERRE : Apéritif-concert à 11 h. ½, à 1 h. ½ et de 5 h. à 11 h. Dégustation de la bière du Fort Carré. Dégustation huîtres et escargots. 45790

L'ESCROQUERIE AU CHOMAGE. — La femme Marie Regnier, âgée de 48 ans, demeurant rue du Pont-Rompu, 50, s'est présentée, rue d'Havré, pour toucher les secours aux nécessiteux et chômeurs. Comme elle avait intentionnellement omis de déclarer que son mari et son fils travaillaient depuis quatre mois, et qu'elle avait déposé les livrets de salaires portant la mention « néant », elle a été arrêtée en flagrant délit par l'agent de sûreté Bossut, qui l'a conduite devant M. Bouvet, commissaire du 2e arrondissement. Ce magistrat lui a dressé procès-verbal pour escroquerie.

A l'avenir, une surveillance active sera exercée par les services, pour découvrir les fraudeurs, qui seront impitoyablement poursuivis.

EMPRUNT NATIONAL. — Voulez-vous assurer l'avenir de la Patrie et une prompte reconstitution des pays libérés ? Souscrivez vite à l'Emprunt National dans les banques, aux bureaux de poste, même à votre facteur. 45774d

MARCQ-EN-BARŒUL

MORT DE M. J.-B. DEROUBAIX, ANCIEN CONSEILLER MUNICIPAL. — Nous apprenons la mort de M. Jean-Baptiste Deroubaix, ancien conseiller municipal, décédé, rue du Lazaro, à l'âge de 84 ans. M. J.-B. Deroubaix a été de longues années conseiller municipal sous les administrations de MM. Delesalle, Debuchy et Catry. Il avait été membre du Comice agricole de Lille. Ses funérailles auront lieu le lundi 1er mars, à l'église Saint-Vincent.

LE PAIN A PRIX REDUIT. — Le maire de la commune invite les personnes ayant droit au tarif réduit du pain, à formuler, sans délai, leur demande écrite et à la déposer pour le 3 mars au Bureau du Ravitaillement, rue du Quai, en vue de l'établissement, à leur profit, d'une carte spéciale qui leur sera délivrée incessamment.

COMINES

Un vol important de matériaux

Cinq arrestations

La gendarmerie recherchait, depuis quelque temps, des plaintes pour vols de matériaux commis au préjudice de M. Lambin et de la Reconstitution.

Grâce à l'activité de la gendarmerie, celle-ci parvint à se saisir, vendredi, de cinq individus soupçonnés d'être les auteurs de ces vols. Ce sont les nommés : Deprez Gustave, 30 ans, Belge; Slosse Charles, 50 ans, Belge; Declercq Maria, 27 ans, Belge, tous trois de Menin, et Feys Maurice et Louis, ces derniers naturalisés français. Ceux-ci volaient un peu partout des ferrailles et les autres se chargeaient de les transporter et de les vendre en Belgique. L'importance des vols peut s'évaluer à 35.000 kil. environ.

Ces individus seront de plus poursuivis pour infraction à la loi du 16 juillet 1912 concernant les nomades.

En attendant une décision de l'autorité supérieure, tous cinq ont été incarcérés et leurs deux voitures et les deux chevaux ont été saisis et mis en fourrière.

LA CONSULTATION DES NOURRISSONS qui avait été suspendue pendant la guerre, sera reprise à partir du jeudi 4 mars, à 15 heures, à l'école maternelle « Vieil-Dieu », sous la direction de M. le docteur Dorny. Les séances auront lieu régulièrement les 1er et 3e jeudi de chaque mois.

Le maire de Comines invite toutes les mères soucieuses de la santé de leurs enfants, à les présenter à la consultation; seront admis les enfants de 1 jour à 18 mois; des secours en argent et en nature seront attribués aux mamans les plus assidues, ainsi qu'à celles ayant donné les meilleurs soins.

LILLE

LE LIEUTENANT HORACE BOULOGNE, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR AU TITRE POSTHUME. — La croix de la Légion d'honneur, à titre posthume, vient d'être décernée à notre confrère Horace Boulogne, ancien rédacteur au « Progrès du Nord », avec la citation suivante :

« Lieutenant au 41e régiment d'artillerie. Officier plein d'entrain et de bravoure, blessé mortellement le 26 septembre 1915, dans un observatoire de première ligne. Croix de guerre avec palme. »

SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE LILLE. — La prochaine conférence avec projections aura lieu le dimanche 29 février, à 16 h. 30 : « La France dans l'Empire Ottoman à travers les siècles; les capitulations », par M. François Secques, pharmacien de première classe, membre de la Société de Géographie de Paris.

LA SUPPRESSION DU TRAVAIL DE NUIT DANS LA BOULANGERIE. — Les Syndicats des patrons et ouvriers boulangers ont décidé que la suppression du travail de nuit est fixée au lundi 8 mars.

DANS LE BATIMENT. — Le Comité d'études des Syndicats du bâtiment de la première région détient la nouvelle d'après laquelle il aurait, dans sa réunion de mardi dernier, décidé l'arrêt complet du travail d'ici quelques jours. Les décisions du Comité sont tenues absolument secrètes.

C'est au Congrès des Régions libérées qu'il appartient, ajoute le Comité, de donner, dimanche prochain, la décisive marche à suivre.

UNE MORT SUSPECTE. — Nous avons relaté, vendredi, sous cette rubrique, la mort d'un convoyeur d'auto de la Reconstitution, Octave Darche, qui, d'après les dires du chauffeur Henri Sammier, serait tombé dans un fossé de la rue Armand-Carrel. M. Delalé, juge d'instruction, qui a inculpé le chauffeur d'homicide par imprudence, a commis vendredi après-midi M. Dutilleul, médecin-légiste, aux fins d'autopsie de la victime.

L'autopsie a permis de constater les causes de la mort, attribuée à de graves contusions internes. Le foie et la rate, complètement écrasés, font croire que la voiture aurait passé sur le corps de la victime.

Restent à éclaircir les circonstances mystérieuses de l'accident et à contrôler les premières déclarations du chauffeur, maintenu à la disposition du Parquet.

CARNET DU JOUR

FIANÇAILLES

— On annonce les fiançailles de Mlle Marie Dubois, fille de M. Edouard Dubois, entrepreneur de transports, ancien conseiller municipal de Roubaix, président de la « Mutuelle Nadaud », et de Mme Dubois, avec M. Jean Segard, décoré de la croix de guerre, fils de M. Th. Segard, ancien président de l'Union des Patriotes. Le mariage aura lieu le 4 mai, à 11 h. ½, en l'église Notre-Dame.

CONCERTS & SPECTACLES

ROUBAIX. — Hippodrome-Théâtre. — Dimanche 29 février, en matinée, à 15 heures précises : « Les 28 Jours de Clairette », operette en 4 actes, de Victor Roger. En soirée, à 20 h. 30 : « Les Cloches de Corneville », opéra-comique en 3 actes et 4 tableaux, de Planquette. — Location